

**Conseil d'administration**

**BILAN de l'utilisation du  
FSDIE 2012**

**23 avril 2013**



**I. Organisation des commissions pour l'année 2012**

**II. Utilisation du FSDIE pour l'année 2012**

**III. Bilan des projets étudiants**

**IV. Utilisation du FSDIE : Prospectives 2013  
(hors projets)**

**V. Les axes d'amélioration**

# I. Organisation des commissions pour l'année 2012



ENVIE DE RÉALISER  
UN PROJET ÉTUDIANT ?

➔ **FSDIE** VOUS AIDE À  
LE FINANCER !

**FONDS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT  
DES INITIATIVES ÉTUDIANTES**

Le FSDIE soutient des actions culturelles, sportives, citoyennes et d'animation de campus... concernant le plus grand nombre d'étudiants. Les crédits sont alimentés par une partie des droits d'inscriptions et peuvent être abondés par d'autres moyens de

l'université ou des collectivités. Pour réaliser votre projet, constituez un dossier complet (présentation, objectifs, durée de l'action, modalités de financement, supports de communication, retombées, devis...) en répondant aux critères définis par l'université.

▶ **PROCHAINES COMMISSIONS** ◀

27 SEPTEMBRE 2012 - 25 OCTOBRE 2012 - 29 NOVEMBRE 2012

CONTACTEZ  
VOTRE **BVE** ➔ [deve-bve@univ-amu.fr](mailto:deve-bve@univ-amu.fr)

## Une commission par mois

(en général le jeudi après-midi)  
sur tous les sites des antennes BVE  
avec une alternance entre Aix et  
Marseille

**2012 : 9 commissions**

**175 projets  
présentés et étudiés**

## Récapitulatif par commission

N	Date commission	Site	Nombre de projets présentés	Nombre de projets financés	Avis défavorable	Avis différé	Total sommes demandées	Total subventions accordées
1	17-févr-12	Aix 3 Schuman	27	20	2	5	53 372,98 €	33 400,35 €
2	22-mars-12	Mrs Timone	32	27	4	1	72 585,98 €	51 779,00 €
3	19-avr-12	Aix 3 Schuman	15	13	1	1	32 993,28 €	14 192,80 €
4	24-mai-12	Mrs St Jérôme	10	8	1	0	17 653,00 €	15 260,00 €
5	21-juin-12	Aix 29 Schuman	22	20	2	0	37 027,04 €	30 000,38 €
6	27-sept-12	Mrs St Charles	8	7	1	0	11 360,98€	7 802,00€
7	22-oct-12	Aix 29 Schuman	16	15	1	0	34 262,82 €	25 534,50 €
8	29-nov-12	Mrs Canebière	25	24	1	0	54 124,56 €	30 906,00 €
9	6-déc-12	Aix 3 Schuman	20	17	1	2	28 210,22 €	20 761,70 €
	<b>9 commissions</b>	<b>Aix : 5 Marseille : 4</b>	<b>175</b>	<b>152</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>344 040,92 €</b>	<b>229 636,73 €</b>

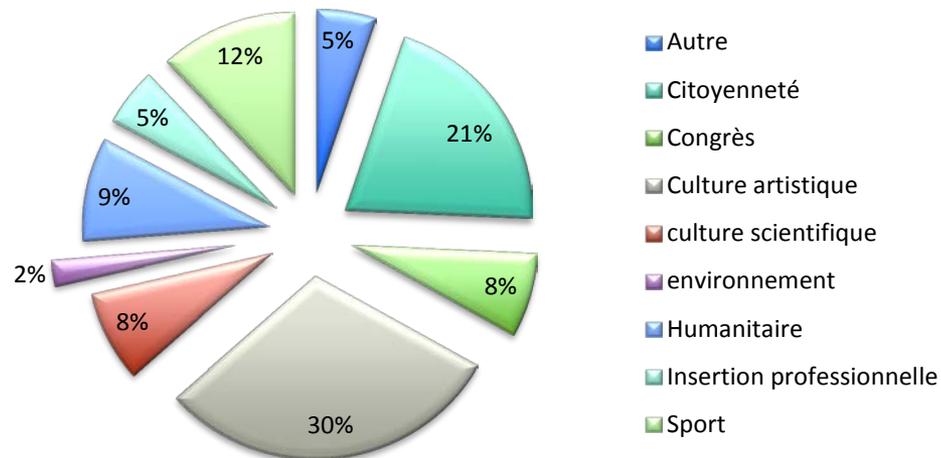
## II. Utilisation du FSDIE pour l'année 2012

2012		
Recettes	Montant	Observations
montant des droits perçus		16€ X nombre d'étudiants non boursiers La part du droit de scolarité réservée au financement du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes est fixée par le conseil d'administration de l'établissement. Elle ne peut être inférieure à 16 € (arrêté du 31 juillet 2012).
budget consacré au FSDIE	<b>401 000,00 €</b>	crédits ouverts 2012
Dépenses		
projets étudiants année civile 2012	229 636,73 €	
aide à la création et au fonctionnement des associations	11 100 €	37 demandes. Forfait de 300 € par association une fois par année universitaire. 9 demandes pour création et 28 demandes d'aide au fonctionnement
Uni'Danse (Convention Preljocaj)	4 865,00 €	engagé budget 2012
Radio Lab (Convention)	12 000 €	engagé budget 2012
Subvention de fonctionnement des associations ayant des élus aux conseils centraux	10 000 €	
<b>Total dépenses 2012</b>	267 421,73 €	<b>Dépenses 2012</b>
<b>Reliquat FSDIE 2012</b>	<b>133 578,27 €</b>	

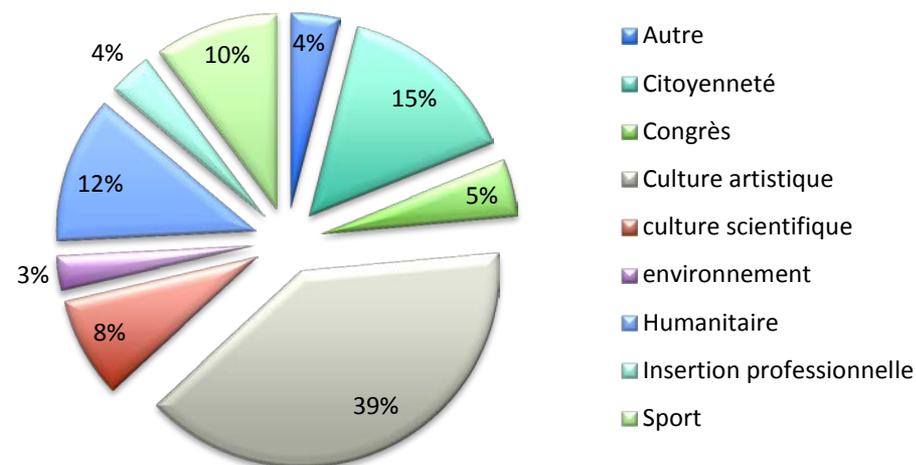
## Thématique des projets présentés en commission FSDIE en 2012

# III. Bilan des projets étudiants 1/2

Nature du projet	projets présentés	projets financés	Répartition des crédits consommés
Autre	9	6	8 988,57€
Citoyenneté	36	31	34 288,81€
Congrès	13	13	10 765,90€
Culture artistique	53	46	90 679,10€
culture scientifique	14	13	19 042,75€
Sport	21	16	23 280,00€
environnement	4	4	6 564,00€
Humanitaire	16	15	27 801,80€
Insertion professionnelle	9	8	8 225,80€
<b>total</b>	<b>175</b>	<b>152</b>	<b>229 636,73€</b>



## Répartition des subventions FSDIE accordées en 2012 par Thématique



## *Critères de refus*

- La manifestation est antérieure à la date de la Commission,
- le projet fait l'objet d'une évaluation pédagogique (bonification, ECTS...),
- le projet intègre une rémunération de personnels de l'université, (hors personnel d'astreinte technique ou logistique),
- le projet a un caractère prosélyte (religieux ou politique) ou incitant à la haine,
- le financement du fonctionnement ou de l'équipement des associations étudiantes,
- la demande porte uniquement sur le financement d'un séjour d'études, d'un voyage, d'une soirée ou de galas organisés en dehors du contexte universitaire,
- la demande porte sur les frais de fonctionnement de l'association,
- le porteur de projet n'a pas rendu le bilan moral et financier d'une précédente action ou n'a pas restitué les fonds d'une précédente action,
- dans le cas où le projet présenté rétribue uniquement un intervenant, cette rétribution ne pourra être supérieure au « taux horaire travaux dirigés » ou exceptionnellement au « taux horaire cours magistraux ».
- Un projet ayant déjà reçu un avis défavorable de la commission ne peut être présenté à nouveau.

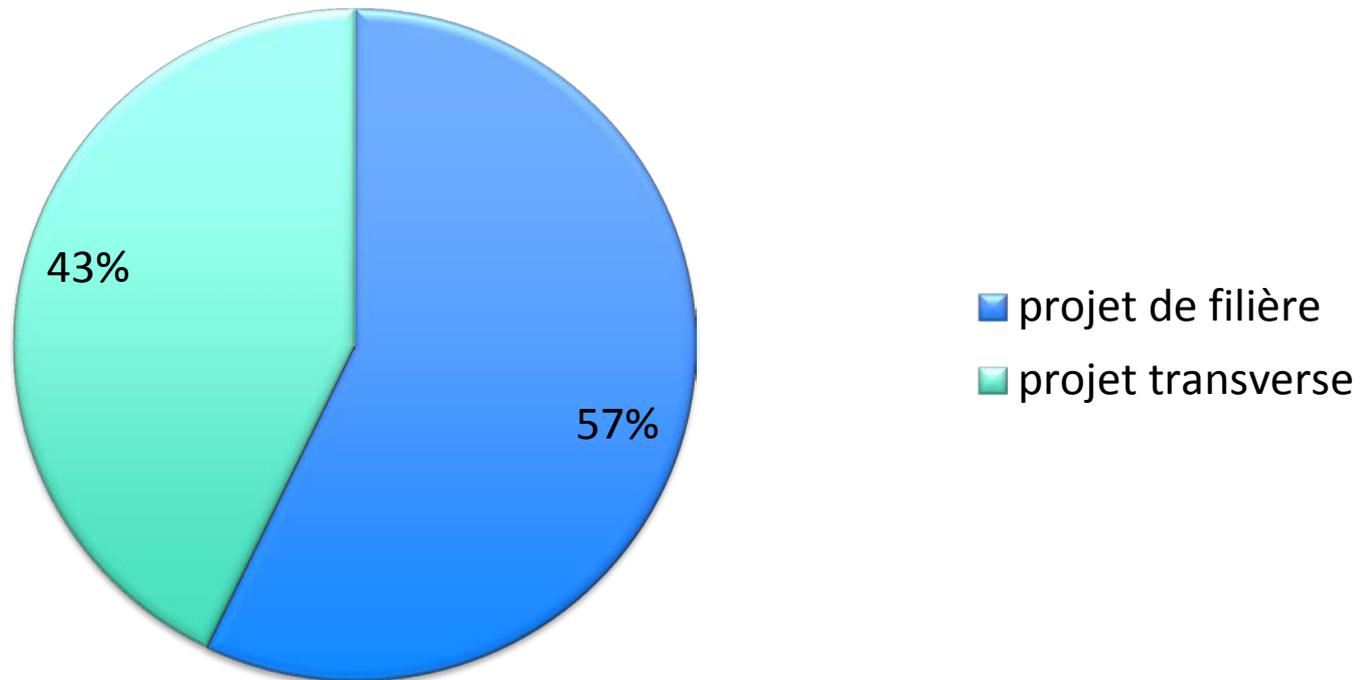
## Les principales raisons pour le refus d'un projet

Non respect de la charte d'utilisation du FSDIE :

- projet trop peu élaboré
- organisation de soirées
- équipement de locaux associatifs
- voyages individuels sans retombée pour l'université
- campagne de communication d'une association (relève du fonctionnement)
- caractère humanitaire pas convaincant aux vues des dépenses générales

# Public visé par les projets étudiants déposés en commission en 2012 :

100 projets de filière / 75 projets inter-campus

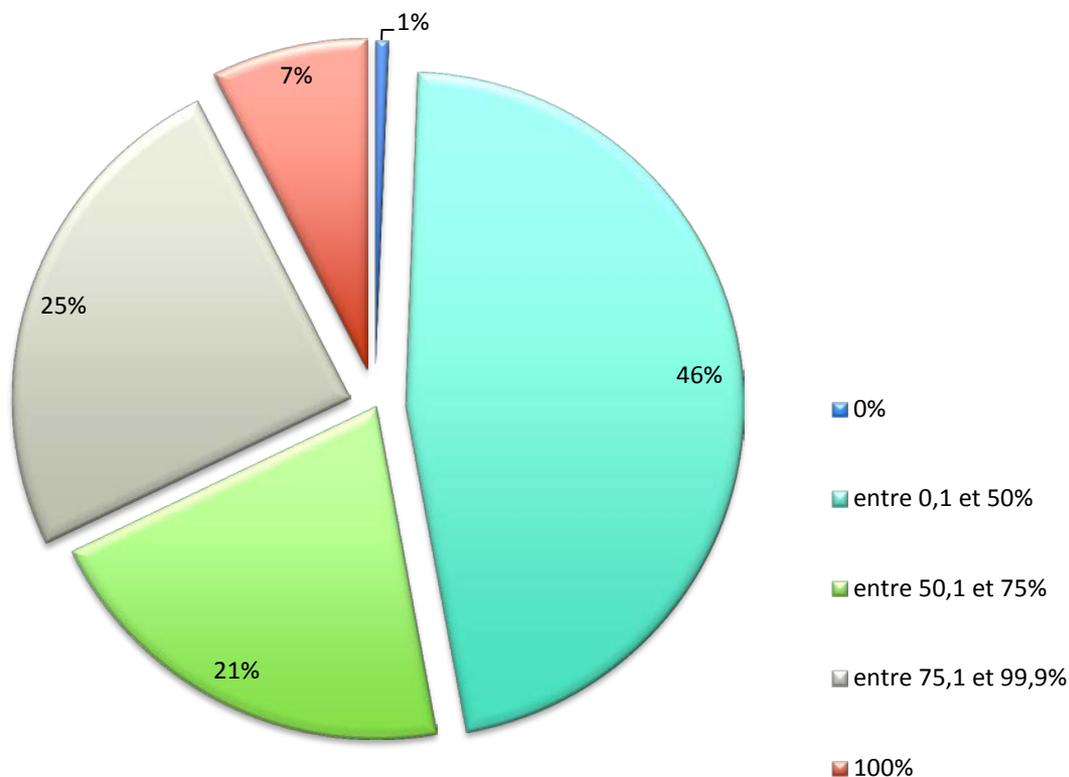


## Appréciation de la part de la subvention FSDIE demandée par rapport au budget prévisionnel (en pourcentage)

La part du FSDIE parmi les recettes est comprise entre **[0 et 50 %]** du budget de **82** projets.

La part du FSDIE parmi les recettes est comprise entre **]50 % et 75%]** du budget de **36** projets.

La part du FSDIE parmi les recettes est comprise entre **]75 % et 100%]** du budget de **56** projets.



# Distribution des sommes allouées

La moyenne des montants attribués : 1 510,77 €

Le montant le plus élevé : 15.000 € (budget prévisionnel de 33.700 €)  
Arte Fada

Le montant le moins élevé : 0 € à titre exceptionnel, 123 € (budget prévisionnel de 586 €) Archeopterre (dépliant/journal)

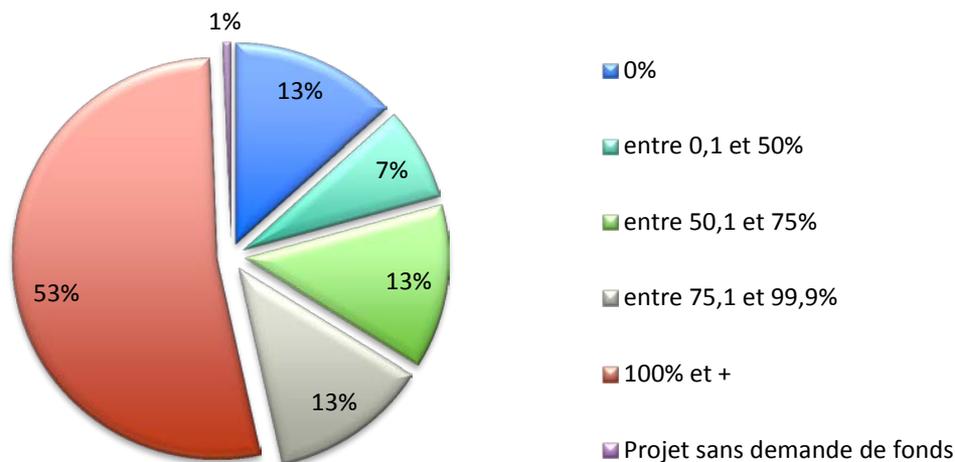
## Appréciation du montant de la subvention obtenue par rapport à la demande :

36 projets ont obtenu entre [0 et 50 %] de la subvention demandée.

23 projets ont obtenu entre ]50 % et 75%] de la subvention demandée

114 projets ont obtenu entre ]75 % et 100%] de la subvention demandée

## Taux de réalisation de la demande



# Comparatif 3 Universités (2010-2011)- AMU (2012)

		Année civile 2012 (AMU)	Année universitaire 2010-2011 (P1+P2+P3)			
			P1	P2	P3	P1+P2+P3
Nb projets présentés		175	93	76	71	192
Nb projets financés		152	74	55	56	149
Nb projets refusés		14	19	21	15	43
Nb de commissions		9	4	8	6	18
Total crédits FSDIE consommés pour des projets étudiants		229 636,73 €	101 344,32 €	95 943,11€	90 213€	287 500,43 €
Montant moyen par dossier		1 510,77 €	1 369,52 €	1 744,42 €	1 610,95 €	1 929,53 €
Répartition des subventions par thématique	Autre	4 %	5 %	26 %	12 %	15 %
	Citoyenneté	15 %	9 %	9 %	8 %	8 %
	Congrès	5 %	NR	NR	NR	NR
	Culture artistique	39 %	62 %	19 %	35 %	39 %
	culture scientifique	8 %	8 %	23 %	1 %	11 %
	sport	10 %	8 %	12 %	21 %	13 %
	environnement	3 %	7 %	10 %	8 %	8 %
	Humanitaire	12 %	1 %	2 %	14 %	5 %
	Insertion professionnelle	4 %	NR	NR	NR	NR

## IV. Utilisation du FSDIE: perspectives 2013 (hors projets)

<b>Prévisions 2013</b>	459 000€ ouverts	
Subvention aux associations représentées dans les conseils centraux	10 000 €	
Printemps des associations (mars-avril 2013)	30 000€	Volonté du COVE. Déjà réalisé.
Carte culture	30 000 €	Vote de principe financé par FSDIE sur budget 2013 . Cette somme est indicative et sera réévaluée en fonction de la dimension de la phase d'expérimentation.
frais liés à l'organisation des commissions FSDIE	6 000 €	Proposition : dans la limite de 6.000 Euros
FSDIE Social	50 000€	La part consacrée au FSDIE social a été soumise à l'approbation de la commission-projets au vote du CEVU et du CA et ne peut en aucun cas dépasser 30% du montant total du FSDIE.

## V. Les axes d'amélioration

Des échanges à l'occasion du COVE (12.12.2012) émergent 3 pistes d'évolutions souhaitables pour les étudiants élus dans les conseils centraux :

- Demande de simplification des dossiers nécessaire pour présenter une demande à la commission FSDIE.
- Il faudrait valoriser l'investissement des étudiants membres d'associations lors de leurs cursus. **A critères universitaires identiques** l'investissement dans la vie associative étudiante devraient pouvoir être pris en compte (accès en Master 2, obtention de mentions lorsque les notes sont proches des seuils fixés par les MCC de l'établissement, attribution de contrats doctoraux)
- L'université (BVE) doit mieux encadrer l'émergence des projets des associations étudiantes et notamment proposer de véritables appels à projets thématiques (sur un format proche de celui des collectivités territoriales).